

CHCS

Centre d'histoire et des sociétés contemporaines

APPEL À PROJETS VIE DE CAMPUS 2018

L'Université Paris-Saclay a la volonté d'apporter un soutien financier à des actions portées par les étudiants et salariés des établissements membres et associés, contribuant au rayonnement national ou international de la communauté de l'Université Paris-Saclay ou au développement d'une identité Université Paris-Saclay.

L'Université Paris-Saclay souhaite **renforcer les liens entre les communautés et participer à développer un sentiment d'appartenance à la communauté Université Paris-Saclay** par l'organisation de **manifestations inter établissements** sur le campus ou de la participation à des **concours scientifiques, culturels, sportifs**.

Ce dont vous bénéficierez

Une aide financière d'un **montant maximum de 5 000 €** (pouvant être porté à 8 000 €, cf. paragraphe "dépenses éligibles").

Une aide à l'élaboration de votre stratégie de **communication**.

Une visibilité accrue auprès de la communauté Université Paris-Saclay, notamment via les réseaux sociaux institutionnels (Facebook, Twitter, LinkedIn) et le site internet de l'Université Paris-Saclay

Conditions

Les projets doivent respecter la majorité des critères suivants :

Le projet est porté par un étudiant ou salarié d'un établissement de l'Université Paris-Saclay, nommé alors "chef de projet". Cette personne sera le référent qui rendra compte à l'Université Paris-Saclay de l'avancement du projet, de l'utilisation des fonds et fournira le compte rendu présentant le bilan du projet. De plus, **l'un des co-porteurs de projet au moins est un étudiant d'un établissement de l'Université Paris-Saclay**.

Le projet doit associer au sein de l'équipe d'organisation des personnes (étudiants et/ou salariés) de **plusieurs établissements de l'Université Paris-Saclay**.

Il a une retombée sur la communauté Université Paris-Saclay.

Il participe à l'**animation de la vie de campus**, et organise au moins un évènement sur l'un des campus de l'Université Paris-Saclay.

Il ne donne pas lieu à une activité de type commerciale.

Il ne s'agit pas d'un projet tutoré dans le cadre d'une formation.

Le projet doit impérativement **se dérouler avant le 25 juin 2018, toutes dépenses réalisées avant cette date**.

Le projet peut être de nature variée (culturelle, sociale, scientifique, sportive, entrepreneuriale, événementielle, ...). Toutes les dépenses sont éligibles.

Calendrier

Lancement de l'appel à projet : 29 septembre 2017

Clôture des candidatures : 18 décembre 2017

Mi-janvier 2018 : sélection des projets par le comité de sélection

25 juin 2018 : date limite pour avoir engagé l'intégralité des dépenses

30 juin 2018 : date limite pour envoyer le bilan du projet

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Plus d'informations sur la page dédiée du site de l'Université Paris Saclay.